



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

République Fédérale de Yougoslavie

Question écrite n° 38877

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la position de la France dans le processus politique que connaît actuellement la Serbie. En effet, les résultats des dernières élections semblent aboutir à une situation bloquée qui peut dériver vers une forte incertitude. L'Europe peut devenir pour la Serbie de demain un point de stabilité et de réconciliation après les affres de la période Milosevic, qui s'est enfin achevée. La France doit prendre des initiatives envers ce pays, car elle y est une nation écoutée et appréciée depuis de nombreuses années. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser la position du gouvernement français sur le devenir démocratique de la Serbie.

## Texte de la réponse

La Serbie a traversé une longue période d'incertitude politique. La situation s'est notablement éclaircie grâce à l'élection de M. Boris Tadic à la présidence de Serbie, le 27 juin dernier. La présidence de l'État, qui était vacante depuis un an et demi au préjudice de la continuité institutionnelle, est désormais pourvue. Quant à la victoire du camp démocratique lors de ce scrutin, elle est claire et sans appel ; malgré les différences connues entre le parti DS de M. Tadic et le DSS du premier ministre Kostunica, les réflexes d'union au second tour ont pleinement joué : M. Kostunica ayant appelé à voter pour M. Adic, les reports de voix se sont bien effectués. La Serbie devrait sortir ainsi de l'impasse politique, sous réserve que tous les acteurs du camp démocratique s'entendent, ce à quoi la France et ses partenaires de l'Union européenne les encouragent. Par-delà sa situation intérieure, la Serbie est confrontée à d'importants défis : la coopération avec le TPIY, encore insuffisante malgré de réels efforts, ce qui a coûté à Belgrade, comme à la Bosnie-Herzégovine, sa non-admission au Partenariat pour la paix de l'OTAN lors du sommet d'Istanbul ; le renforcement de l'union entre la Serbie et le Monténégro, avec les contraintes de l'harmonisation fiscale et douanière qui conditionnent le rapprochement avec l'Union européenne ; la question du Kosovo enfin, qui ne saurait progresser de façon déterminante sans l'instauration et l'approfondissement d'un dialogue direct entre Belgrade et Pristina. La France encourage la Serbie à aller plus avant sur ces dossiers difficiles, de même qu'elle lui apporte son soutien constant dans ses efforts de démocratisation et de réforme déployés depuis la chute de Milosevic. C'est pourquoi la France entretient un rythme de contacts soutenu avec la Serbie. C'est dans cet esprit que le ministre des affaires étrangères s'est rendu à Belgrade les 22 et 23 juillet pour s'entretenir avec les plus hauts responsables de l'État. Il avait de même reçu le 23 mars 2004 le premier ministre Kostunica alors que la Serbie traversait sur le plan politique une passe difficile. La France a oeuvré sans relâche pour mettre fin à l'isolement dans lequel le régime de Milosevic l'avait enfermée et pour la réinsérer dans la communauté internationale, ainsi lors du sommet de Biarritz en 2000 ; c'est à l'initiative de la France que s'est tenu le premier sommet UE/Balkans occidentaux, à Zagreb la même année, qui a reconnu à la RFY comme aux autres pays de la région la vocation à se rapprocher de l'Europe ; c'est également la France qui a défendu en 2003 l'adhésion de la RFY au Conseil de l'Europe alors que sa candidature était loin de faire l'unanimité.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38877

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 mai 2004, page 3377

**Réponse publiée le :** 10 août 2004, page 6217